

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux et le sept mars à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 1^{er} mars 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Pierre DE LA RUE DU CAN, Le Maire.

Nombres de Membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part à la délibération
10	8	9

Présents : Pierre DE LA RUE DU CAN, Jean-Pierre BOUTONNET, Catherine PEPINOTREMENOS, Renée HEIM, Jean-Marie BOYER, Renée BOUSCHET, François ANDRE et Christophe COMBES. Jacques PIBAROT ayant donné procuration à Pierre DE LA RUE DU CAN. Yves CAYROCHE absent.

Catherine PEPINOTREMENOS a été nommée secrétaire de séance ;

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Approbation du PV de la réunion précédente :

Le compte rendu du Conseil Municipal du 14 février 2022 est approuvé.

1- Création d'un emploi saisonnier :

Le Maire propose de créer comme chaque année, pour la période estivale, un emploi saisonnier, en raison du surcroît de travail et des périodes de congés du personnel titulaire.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de créer un emploi saisonnier d'agent d'entretien du 1^{er} juin au 31 août 2022.

L'agent recruté effectuera 35 heures par semaine.

AUTORISE le Maire à signer les contrats à venir.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

2- Renouvellement du tracteur – choix du devis :

Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal des devis reçus pour le renouvellement du tracteur communal et propose de vendre l'ancien tracteur.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'acquérir un tracteur de marque VALTRA G 115

ACCEPTTE le devis des Etablissements DELOR pour un montant total de 82 000 € ht

AUTORISE le Maire à signer le bon de commande.

DECIDE de vendre le tracteur RENAULT 854 MI.

ACCEPTTE la proposition d'achat des Etablissements DELOR pour un montant de 4 500 €

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

3- Elections présidentielles - organisation :

Les élections présidentielles auront lieu courant avril :
1^{er} tour – dimanche 10 avril et 2^{ème} tour – dimanche 24 avril.
Le conseil municipal organise les bureaux de vote.

4- Informations :

★ Préparation des budgets – subventions aux associations :

Il est prévu une réunion de travail pour la préparation des budgets lundi 21 mars à 9h.
Le vote des budgets et des subventions aux associations se feront lors du conseil municipal du 4 avril 2022.

★ Entretien avec l'ARS Lozère :

Le 7 avril 2022, au Bleynard, au siège de la CCML entretien avec l'ARS et les maires de la communauté de communes pour étudier la mise en œuvre d'un contrat local de santé (CLS).

★ Micro-crèche de Villefort :

Le financement de la micro-crèche de Villefort va évaluer. Les collectivités devraient apporter 20 000 €. (Communauté de Communes : 11 000 € / Villefort : 5 000 € / Autres communes : 500 €)

★ Prochain conseil municipal : 4 avril 2022 à 19h00

La séance est levée à 20h00.